

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Jifgolac Jehle Investments SA en liquidation, La Chaux-de-Fonds*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale ordinaire*
3. *Date de la décision: 25.03.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 05.05.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Dr. iur. Hans Georg Hinderling, Liquidator, Elisabethenanlage 7, 4051 Basel*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Il est indiqué, qu'une distribution de la fortune avant l'heure d'après Art. 745 al. 3 CO est envisagée.*
Hans Georg Hinderling, Advokat und Notar
4002 Basel

(00935192)